

**AVENANT N° 01 – AOO 23015 - SCHEMA DIRECTEUR
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU****A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF)
80 route de Valvins
CS08393
77309 SAMOIS-SUR-SEINE

B - Identification du titulaire du marché public

SETEC HYDRATEC
Agence Paris-sud
Résidence Octopûs – Bât D
11, rue Georges Charpak – 77127 LIEUSAINT

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

AOO 23015
SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

Date de la notification du marché public : 01/02/2024

Durée d'exécution du marché public :

- 72 mois à compter de sa date de notification (article 2 de l'A.E)

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 879 760 €HT
- Montant TTC : 1 055 712 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications introduites par l'avenant n°1 au marché relatif au Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la CAPF portent sur :

Le présent avenant a pour objet la modification de ce marché de service conformément à l'article R2194-8 du Code de la Commande Publique (CCP).

Il était demandé, à l'article 5.10 du Cahier des Clause Techniques Particulières (CCTP) du présent marché, le diagnostic d'un réservoir unique de 1000 m3 à Fleury-en Bière alors que les diagnostics nécessaires à la réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la CAPF doivent en réalité porter sur trois réservoirs (deux de 200 m3 et un de 600 m3).

Le présent avenant implique donc la modification de la quantité du prix N°1.11 relatif aux « diagnostics génie civil de réservoirs » de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), pièce financière contractuelle. Cette prestation passe de une unité à trois unités.

Cf. DPGF modifiée annexée.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : +33 705 €HT
- Montant TTC : +40 446 €
- % d'écart introduit par l'avenant : +3.83 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 913 465 €HT
- Montant TTC : 1 096 158 €

Cf. DPGF modifiée annexée.

■ Incidence sur les délais de l'avenant :

Pas d'incidence.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Accusé de réception en préfecture
077-200072346-20250130-2025-009-DE
Date de réception préfecture : 07/02/2025

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)